

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 MARS 2017

GD/CJ n° 2017/ 02

Objet de la délibération :

Vote du Compte
Administratif
VILLE
2016

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoir : 01

Votants : 25

Date de la convocation :
07/03/2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 mars à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Lydie QUAGLIARELLA, Martine GAUTIER, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Cendrine CHERGUI, Sébastien RITTNER, Flavien BLANCHARD, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Nathalie VAN CAPPEL, Eric ROYNEL

Absent Excusé :

Jean-Paul MARCHAND, pouvoir B. BONVIN

Absents :

Jean JOSEPH - Didier PHILIPPE - Franck DUCOUTUMANY - Arnaud BEAUFORT

Secrétaire de séance : L. QUAGLIARELLA

Madame D. BOMMER Adjointe aux finances souligne que le compte administratif 2016 VILLE a été commenté dans le détail en commission des finances le 1er mars dernier.

Il se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

* Dépenses		6 855 180,53 €	
* Recettes	7 963 199,96 €		
* Excédent 2015 reporté	1 433 084,53 €		
A - Excédent de fonctionnement	2 541 103,96 €		9 396 284,49 €

Section d'investissement :

* Dépenses		2 492 418,38 €	
* Déficit 2015 reporté		318 164,14 €	
* Recettes	2 853 436,09 €		
B - Excédent d'investissement	42 853,57 €		2 810 582,52 €

Résultat de clôture de l'exercice :

C - Excédent (A+B)	2 583 957,53 €
---------------------------	-----------------------

Restes à réaliser en investissement :

Dépenses		1 046 531,92 €
Recettes	562 457,64 €	
D - Ecart RAR		-484 074,28 €

RESULTAT DEFINITIF :

E - EXCEDENT (C-D)	2 099 883,25 €
---------------------------	-----------------------

Avant de passer au vote, Madame RAMOND Maire quitte la salle.

Monsieur DAVID prend la présidence et soumet ledit compte aux voix.

A l'exception de Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Nathalie VAN CAPPEL qui sont contre, le compte administratif 2016 VILLE est approuvé.



Fait et délibéré à Epernon, le 13 mars 2017

Le Maire,

F. RAMOND

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la date du
et publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170313-D2017-03_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2017

Publication : 20/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

